

Conservatoire National des Arts et Métiers

Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle
INETOP

Equipe pédagogique nationale 13 : Orientation, formation, travail

**Master mention Psychologie de l'Orientation et du
Travail**

**Parcours professionnel Master 2 :
Psychologie de l'orientation et du conseil (POC)**

Promotion 2018-2019

Version 28 mars 2018

Code diplôme : MR10902A



Renseignements administratifs :

I.N.E.T.O.P - Secrétariat SCOLARITE Master : masters.inetop@cnam.fr

Bureau 17 - 1er étage

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00

41, rue Gay Lussac – 75005 PARIS

Téléphone : 01 44 10 79 28

Responsable pédagogique du Master 2 professionnel psychologie de
l'orientation et du conseil (POC) :

Professeur Jean-Luc BERNAUD : jeanluc.bernaud@cnam.fr

Les lieux ressources de l'INETOP

Le Service Commun de la Documentation (SCD) du Cnam regroupe les bibliothèques du Cnam. La bibliothèque du site Gay-Lussac offre une documentation scientifique spécialisée dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle, la psychologie du travail, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, l'ergonomie et les métiers de la formation.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 18h. Jeudi : 14 - 18h. Fermée durant les périodes de fermeture du Cnam

L'équipe de formateur.ice.s du SCD propose un ensemble de formations qui peuvent s'organiser en journée, en soirée, à la carte ou en groupes :

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Panorama des ressources électroniques
- Step/Star : le circuit de la thèse
- Comprendre et rédiger une référence bibliographique
- Apprendre à utiliser un logiciel de référence bibliographique (Zotero)

Contact :

Site internet des bibliothèques du Cnam :

<http://bibliotheque.cnam.fr/>

Pour s'inscrire à une formation :

bib.formation@cnam.fr

LE CENTRE DE RESSOURCES EN ORIENTATION THIERRY BOY

Lieu de support à la formation, son objectif est de fournir des informations et des conseils sur l'utilisation des outils et méthodes dans le champ de l'orientation.

Il est possible de consulter au centre de ressources :

- 1) Des instruments psychométriques dans le domaine conatif et cognitif (plus d'un millier de tests et questionnaires),
- 2) Des méthodes "d'éducation à l'orientation",
- 3) Des logiciels pour l'évaluation psychologique, l'information et l'aide à la prise de décision. Chaque outil fait l'objet d'une analyse approfondie et est décrit sur une fiche.

Le Centre est ouvert aux étudiant.e.s, aux formateur.rice.s-chercheur.e.s et aux praticien.ne.s en psychologie.

Les mardi, mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00. Et sur Rendez-vous. Fermé durant les vacances scolaires.

Contact : Laurence Thiénot ; inetop.testo@cnam.fr ; Tel : 01 44 10 78 52

LA DOCUMENTATION A VISEE PEDAGOGIQUE

Son objectif est de mettre à disposition des stagiaires les supports documentaires existants en C.I.O. Le centre est ouvert aux stagiaires sur rendez-vous et se trouve en salle 31, 2^{ème} étage.

Responsable : Van PATILLON; bureau 2.28b ; 01 44 10 78 91 ; thi-van.patillon@cnam.fr

LA SALLE INFORMATIQUE

La salle informatique 82 (située au 4^{ème} étage) est équipée de dix ordinateurs PC munis des logiciels ad hoc. La clé est à retirer à la loge.

Modalités de candidature :

Conditions d'admission :

- 1) L'admission en M2 est toujours sous réserve d'avoir validé complètement la licence de psychologie et le master 1 de psychologie.
- 2) Les attestations de réussite de licence ou de master ou les relevés de notes doivent être joint.e.s au dossier **au plus tard le 27 septembre 2018**.
- 3) Lorsque certains enseignements de master 1 ont fait l'objet d'une demande de VAP (Dispense de prérequis), de VES (Validation des études supérieures) ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), la procédure de VAP, VES ou VAE doit être achevée **au plus tard pour 27 septembre 2018**.
- 4) Le master 1 en psychologie doit comporter le Bulat en anglais ou un certificat reconnu équivalent par le CNAM ; à défaut le candidat devra valider l'examen Bulat par lui-même avant l'obtention du Master.
- 5) Tout dossier incomplet sera rejeté.
- 6) Dans le cas d'un avis défavorable à sa candidature, le.la candidat.e ne peut présenter à nouveau sa candidature que l'année suivante.
- 7) Lorsque le master2 n'est pas réalisé en une seule année, en cas d'échec à une ou plusieurs UE, la réinscription l'année suivante n'est pas automatique, elle est soumise à l'approbation du jury.

Inscription administrative :

Il n'est pas nécessaire d'effectuer une démarche de transfert de dossier universitaire, celle-ci se fait au moment de l'inscription administrative. Les modalités d'inscriptions pédagogique et administrative sont communiquées le jour de la rentrée.

Conventions de formation :

Les informations relatives aux conventions de financement se trouvent en ligne sur : <http://www.cnam-paris.fr/financer-ma-formation/>

Les demandes de conseil pour financement de formation se font directement à l'adresse : financements.centreparis@cnam.fr

Accès par unités capitalisables

On peut choisir de suivre et valider une ou quelques UE sur une année, pour compléter son parcours ou son expérience, en fonction de ses projets et possibilités.

Validation des acquis

Infos en ligne sur <http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/>

VAE : Le diplôme est accessible par Validation des acquis de l'expérience, en totalité ou en partie.

VAP : La Validation des acquis professionnel (pour dispense de prérequis) doit être obtenue par la.le candidat.e avant la session d'étude de son dossier d'admission en master.

VES : La Validation d'Unités d'Enseignement (UE) obtenues dans d'autres formations en enseignement supérieur est possible. Par exemple la validation d'un niveau d'anglais sur d'autres bases que le BULAT. Conditions, procédures et accès aux dossiers sur le site du Centre d'enseignement de Paris, qui peut également vous recevoir pour information (accès 9).

Le master professionnel en psychologie de l'orientation et du conseil deuxième année (POC). Fiche de synthèse

Objectifs :

Former des psychologues praticien.ne.s de l'orientation scolaire et professionnelle. L'objectif de la formation est l'acquisition des savoirs fondamentaux permettant une bonne compréhension des processus psychologiques, sociologiques et socio-économiques impliqués dans l'orientation. A l'issue de la formation, avoir acquis une bonne maîtrise de la relation de conseil, des méthodes d'évaluation et d'accompagnement, être capable de choisir avec pertinence les outils et méthodes adaptés aux situations et publics rencontrés, éventuellement de les améliorer, et d'être capable d'intégrer leur pratique dans le cadre éthique et déontologique des psychologues.

Conditions d'accès :

Dossiers de candidature disponibles auprès du secrétariat des masters (masters.inetop@cnam.fr) et également en ligne sur le site de l'INETOP <http://inetop.cnam.fr/>
Inscription aux unités d'enseignement capitalisables. Accès en Master 1 : de plein droit pour les titulaires d'une licence de psychologie. S'inscrire au CNAM de façon administrative (se renseigner au secrétariat des masters). Accès en Master 2 Professionnel : sélection sur dossier, épreuves et entretien.

Débouchés professionnels :

- Psychologues spécialisés dans le champ du conseil en orientation, travaillant dans divers organismes :

* Institutions ou structures d'accueil à destination des jeunes et des jeunes adultes : services d'informations et d'orientation universitaires, PAIO, Missions locales, points informations jeunesse, structures et services d'orientation pour les élèves hors éducation nationale.

* Institutions impliqués dans les reconversions professionnelles à l'âge adulte : Centre de bilans de compétences, Chambres de commerce et d'industrie, Association pour l'Emploi des Cadres, chambres des métiers, OPCA et Fonds de gestion (Fongecif), les services chargés de mise en œuvre de la VAE, les centres d'information (sur la formation ; sur les droits des femmes...).

* Organismes de formation qui doivent de plus en plus répondre à l'individualisation des parcours.

* Cabinets de ressources humaines et services de gestion des ressources humaines des entreprises.

* Psychologues du travail, spécialistes pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités et problèmes liés à la psychologie du travail : gestion des ressources humaines et des carrières, formation et perfectionnement professionnel ; organisation du travail, analyse du travail et amélioration des conditions de travail, sécurité.

Contacts :

Responsable de la formation : Professeur Jean-Luc Bernaud, CNAM, 41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél : 01 44 10 78 50 ; e-mail : jeanluc.bernaud@gmail.com

Secrétariat : Monsieur Jean-Henri RANDRIANARAHANA, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS (Bureau 17, 1er étage). Tel : 01.44.10.79.28. e-mail: masters.inetop@cnam.fr

Contenu des enseignements :

Le Master Professionnel comporte 60 ECTS. Ces 60 ECTS se répartissent en 9 modules (voir tableau). Rappel : 1 ECTS correspond à environ 10h de formation (cours ou TD).

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil » - Semestre 3	Enseignant.e responsable	Crédits ECTS
PRT220 : Psychologie de l'orientation	Jean-Luc Bernaud	8
PRT221 : L'évaluation des personnes	Philippe Chartier	6
PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles	Monique Garnier	4
PRT223 : Counseling et intervention individuelle	Manon Pouliot	6
PRT224 : Le marché du travail et la relation emploi formation	Patrick Werquin	6
TOTAL		30 ECTS

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil » - Semestre 4	Enseignant.e responsable	Crédits ECTS
PRT225 : Théories et pratiques du groupe en orientation	Brigitte Bourcier	4
PRT226 : Structures, institutions et pratiques professionnelles	Philippe Chartier	4
PRT 229	Nicolas Guénolé	4
UA211B : Stage professionnel et rapport de stage (15 semaines minimum)	Monique Garnier	18
TOTAL		30 ECTS

PRT220 : Psychologie de l'orientation (8 ECTS)

Responsable : Jean-Luc Bernaud

Objectifs pédagogiques : Cette unité constitue le niveau 2 d'une formation visant à permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les connaissances fondamentales en psychologie de l'orientation, du développement et du travail requises pour exercer des fonctions de psychologue du conseil en orientation.

Capacités et compétences visées : Que la.le futur.e professionnel.le du conseil en orientation se forme un premier répertoire de savoirs fondamentaux dans les domaines de la psychologie de l'orientation, du développement et de l'éducation pour conduire des interventions rigoureuses d'accompagnement des publics dont il aura la charge.

* Cadres de références pour penser et pratiquer l'orientation au 21^{ème} siècle (40 h, C.M, Jean-Luc Bernaud)

Le cours est conçu comme une formation fondamentale en psychologie de l'orientation. Il se donne pour objectifs d'analyser les repères et de « penser » l'acte d'orientation en s'appropriant le sens du concept et en faisant le lien entre les théories et les pratiques. Il aborde la question de l'orientation tout au long de la vie en analysant les principaux modèles de référence (théorie de l'appariement, approche développementale, théorie sociale-cognitive, théorie humaniste) et en développant les courants récents : psychologie positive et psychologie existentielle appliquées à l'orientation tout au long de la vie, apport des nouvelles technologies et développement d'un projet intégré d'orientation.

* Genre, formation, orientation, travail (20h, C.M., Marie-Laure Steinbruckner)

Le cours vise à :

- repérer et analyser les causes et les effets de la division sexuée des savoirs, de l'orientation et du travail,
- prendre conscience de ses propres représentations et système d'explication des différences, rôles et normes de sexe,
- questionner son système explicatif du genre et son impact/conséquences sur les pratiques professionnelles.

CONTENU :

1- Etat des lieux de la division sexuée des formations, de l'orientation et du travail et des inégalités de sexe.

2- Interprétations de l'état des lieux

- Introduction des concepts de : sexe, genre, rôles de sexe, rapports sociaux de sexe
 - Mise en question du sexe comme variable explicative
 - Genre et construction des identités
 - Les représentations et les attentes sociales vis à vis des filles et des garçons, des hommes et des femmes (éducation, pratiques pédagogiques, pratiques de l'orientation, recrutement, management...)
 - Analyse de l'enjeu et de la mise en jeu de l'identité sexuée dans les conduites des sujets (adhésion/transgression/subversion des rôles de sexe) en particulier dans leurs projets scolaires et professionnels.
 - Les discriminations de sexe
- 3- Quelles postures et quelles pratiques peut-on mettre en œuvre pour contribuer à la désexuation de l'orientation et du travail ?

- Le système du genre et son impact les pratiques professionnelles

- Pistes pour des pratiques visant à produire plus de mixité et d'égalité

* Analyse du travail et référentiels en orientation (20 h, C.M., Bernard Prot)

Dans les entreprises et les organismes impliqués dans le recrutement, les diverses modalités d'orientation (Bilan de compétences, VAE...), mais aussi en formation, les conseiller.ère.s sont de plus en plus conduit.e.s à pratiquer des formes d'analyse psychologique du travail avec les personnes ou les groupes. On étudie des questions de méthode, avec une approche

de clinique de l'activité, pour définir des conditions favorables au développement de l'expérience et des métiers.

Contenu : Etude de travaux empiriques réalisés dans différents contextes professionnels : bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, analyse du travail en vue de la production de référentiels de certification avec des enseignant.e.s de la conduite, des secrétaires, des cadres syndicaux...

Modalités de validation : Dossier et examen

PRT221 : L'évaluation des personnes (6 ECTS)

Responsable : Philippe Chartier

Objectifs pédagogiques : Connaître les principales épreuves d'évaluation utilisables dans le champ de l'orientation des adultes. Former des psychologues compétents dans le domaine de l'évaluation des personnes : « *un utilisateur de test compétent utilise les tests de manière appropriée, de manière professionnelle, et de manière éthique* » (extrait des recommandations internationales).

Capacités et compétences visées : Savoir choisir et utiliser les tests psychologiques. Savoir estimer les limites de fiabilité des tests psychologiques.

Contenu de la formation : Principes et méthodologie de la mesure en psychologie. Rappels de statistiques. La validation psychométrique des épreuves d'évaluation. L'utilisation d'épreuves d'évaluation dans une pratique d'orientation (du choix des épreuves à la communication des résultats). L'évaluation des capacités cognitives et des compétences, des traits de personnalité, des intérêts professionnels, des valeurs... Approches théoriques et pratiques. Présentation de différentes épreuves et de leurs conditions d'utilisation :

- tests de type facteur g (Matrice de Raven, D2000, R2000, NNAT, RCC...); batteries factorielles (NV5 et NV7, DAT5...); ...

- questionnaires d'intérêts : Hexa 3D, IRMR 3, Horizons de carrière...

- questionnaires de personnalité : NéoPi-3...

L'évaluation dynamique des aptitudes. L'éducation cognitive. Aspects déontologiques de l'évaluation.

Modalités de validation : Réalisation d'un dossier et/ou examen.

PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles (4 ECTS)

Responsable : Monique Garnier

Objectifs pédagogiques : Situer le bilan de compétences parmi les autres pratiques d'orientation et de conseil. S'approprier les phases du bilan. Connaître les familles d'outils utilisées. S'exercer aux principales méthodologies. S'initier à la pratique de portfolio : concevoir et réaliser son propre portfolio et savoir accompagner une personne dans l'élaboration d'un portefeuille de compétences. Acquérir une expérience du « discours sur soi » dans le cadre d'un projet personnel ou professionnel. Savoir préconiser, adapter et utiliser, ces démarches aux différents usages sociaux en fonction de ses besoins.

Capacités et compétences visées : Analyser une demande et contractualiser un accompagnement. Analyser ses potentialités :

- Explorer les intérêts et valeurs activés dans sa relation au travail
- Construire l'analyse de l'expérience à partir de différentes méthodologies (aider la personne à se situer par rapport à son histoire personnelle et professionnelle)
- Identifier les compétences disponibles et transférables
- Repérer les composantes de la personnalité à prendre en compte dans un projet professionnel
 - Construire un projet :
- Identifier des pistes professionnelles possibles
- Amorcer l'élaboration d'un projet réaliste
- Savoir rechercher et utiliser les informations concernant l'évolution des emplois, des secteurs professionnels dans l'environnement socio - économique

- Elaborer des stratégies d'évolution et / ou de changement professionnel et personnel
- Mettre en œuvre un plan d'action (stratégies, contacts à envisager, suite du parcours)

Contenu de la formation

La formation comprend deux modules répartis en 2x20 heures de cours sur un semestre de formation.

Bilan de compétences (20 heures)

Le dispositif du bilan de compétences aborde les facettes complexes s'associant à la logique de la transition chez les adultes. Il nécessite une approche pluridimensionnelle englobant quatre types de cadrage :

- Epistémologique et théorique,
- Déontologique,
- Juridique et législatif
- Méthodologique.

Nous étudierons la place de la du conseiller.ère et le traitement de la demande dans la pratique de cette clinique particulière. Nous examinerons le pré-requis de l'agrément et de l'accréditation d'un centre de bilan. Nous analyserons, à partir d'études de cas, les types de démarches et d'outils appropriés. La synthèse du bilan (la restitution et les traces écrites) ainsi que l'étude des effets de l'accompagnement clôtureront la formation.

Portfolio (20 heures)

Le portfolio est une pratique internationale qui porte en France le nom de portefeuille de compétences. Il s'agit principalement d'une démarche d'auto-évaluation mais aussi d'un travail de communication de ses acquis professionnels et personnels, comme l'a écrit J. Aubret (1991, 1992, 2002) : « *Le portefeuille de compétences est une démarche pour se reconnaître et pour se faire reconnaître* ».

Ici, le portfolio sera abordé à la fois sous l'angle pratique, mais aussi à travers la notion de *portfolio réflexif* (Layec, J., 2006). Car plus qu'un dossier et au-delà d'une logique de preuves, le portfolio peut servir *d'outil de référence* dans un *travail d'exploration et de gestion de soi* (Aubret et Blanchard, 2005).

Après une mise en perspective historique des pratiques de portfolio et d'autres pratiques dérivées de ce concept : portefeuille de compétences, portfolio d'apprentissages, passeport de formation, portefeuilles de langues etc., nous exposerons les concepts théoriques de cette méthode d'exploration de soi, et proposerons une mise en application. Aides pour choix et adaptation de différents documents supports.

Modalités de validation : Réalisation d'un dossier individuel d'étude de cas.

PRT223 : Counseling et intervention individuelle (6 ECTS)

Responsable : Manon Pouliot

Objectifs pédagogiques : Former aux exigences de l'intervention d'entretien de conseil en orientation par l'acquisition des connaissances fondamentales de la psychologie et notamment de la psychologie du counseling relatives aux processus de changement et à leur efficacité.

Développer une réflexivité psychologique professionnelle et acquérir les repères nécessaires à une auto-supervision de sa pratique. Se former aux compétences relationnelles et les intégrer à l'apprentissage d'une démarche d'entretien d'aide et de conseil.

Capacités et compétences visées : Intégration des savoirs liés à la psychologie du counseling et nécessaires à la pratique et à la compréhension des processus de l'entretien de conseil par approfondissement de ces savoirs - Développement de la relation à l'autre et à ses différents registres, émotionnel, cognitif et comportemental - Flexibilité technique, régulation de ses fonctionnements en interaction, supervision et auto-supervision - Évaluation de l'intervention de counseling.

Contenu de la formation

Psychologie du counseling (20h CM)

Processus – Les sources de changement : chez les consultant.e.s, les attentes, la spécificité des approches, les facteurs communs à toutes les approches – Le dépassement de l'opposition entre facteurs spécifiques et facteurs communs de changement – L'émergence de la conceptualisation interactive des facteurs « agissants » : la culture et le cadre signifiant du dispositif d'aide, les mythes et les systèmes explicatifs, les rituels et les techniques, la relation – L'importance de la relation en entretien de conseil.

L'alliance de travail – Un facteur commun/agissant de changement majeur au regard de la relation, de l'influence et de la co-construction : histoire ; élaboration, maintien, ruptures, restaurations - Les liens entre alliance de travail, relation réelle et relations transférentielle et contre-transférentielle dans l'entretien de conseil.

Apports de la réflexion de psychologues praticien.ne.s/formateur.rice.s – Complexité et évolutivité de la mise en relation des théories, de la pratique et de la formation.

L'entretien d'aide et de conseil et l'auto supervision (40 heures TD)

Éléments de structuration d'un entretien de conseil — identification de la demande et du problème à résoudre, compréhension et clarification du point de vue et du vécu de la personne face à sa difficulté, mise en perspective des ressources personnelles et contextuelles, élaboration de solutions réalistes et réalisables, mise en relief des moments d'articulation des différentes phases de l'entretien.

Développement d'habiletés de communication relatives à la situation et à la conduite de l'entretien de conseil — questions ouvertes, reflets de pensées et de sentiments, silences, résumés, liens, etc.

Prise de conscience des aspects relationnels et des processus de l'intersubjectivité dans l'entretien — impact des interventions sur l'élaboration et la parole de la personne, accueil et régulation des émotions, sensibilité aux fluctuations de la relation en entretien, discernement des facteurs qui contribuent à la qualité de la relation de conseil, développement de ses capacités d'observation des phénomènes propres à la situation d'entretien.

Autosupervision : implication personnelle et développement de la réflexivité de l'intervenante dans l'entretien — repérage de ses ressources personnelles et de ses difficultés pour la pratique de l'entretien de conseil, identification de son style propre d'intervention, appréhension des enjeux de l'entretien pour soi et de leurs conséquences sur la manière de le conduire, résonance et devenir du discours intérieur et des hypothèses.

Cette formation alterne des exposés, des ateliers d'entraînement, des mises en situation, des temps de supervision et un apprentissage progressif de l'auto-supervision.

Modalités de validation : élaboration d'un dossier d'analyse et de réflexion sur sa pratique de l'entretien/mise en lien avec des concepts théoriques abordés dans l'enseignement.

PRT224 : Le marché du travail et la relation emploi/formation (6 ECTS)

Responsable : Patrick Werquin

Objectifs pédagogiques : assimiler les notions essentielles relatives à l'emploi, au marché du travail, à l'insertion professionnelle. Connaître les données clés et comment y accéder. Connaître les différents champs et problématiques relatives aux relations entre emploi et formation.

Capacités et compétences visées : être capable de participer aux débats sur l'évolution de l'emploi, du marché du travail, de la formation et de la place de l'orientation professionnelle. Mise en œuvre d'un diagnostic évolution de l'emploi/besoin de formation.

Contenu de la formation

Économie et sociologie du travail, du marché du travail et de l'emploi (48 heures)

Notions de base sur l'emploi

Le salariat

La population active et les grandes évolutions des structures de l'emploi

Les marchés du travail et les transitions professionnelles

Le marché du travail comme ensemble de flux

Les marchés du travail
Les évolutions des professions et du travail
Qualification, classification, profession, compétences
Les évolutions des professions et du travail
La relation formation-emploi
Le champ des questions
Les approches
Le cas de la France
Les appariements formation-emploi sur le marché du travail
L'insertion, les recrutements, es évolutions et les régulations
Les acteur.ice.s de l'emploi et de la relation formation-emploi
Les entreprises, l'Etat, les partenaires sociaux, les jeunes
Prospectives et besoins de formation
Modalités de validation : dossier seul ou par groupe de deux.

PRT225 : Théories et pratiques du groupe en orientation (4 ECTS)

Responsable : Brigitte Bourcier

Objectif général : Former au travail de groupe en orientation

Objectifs pédagogiques : S'appropriier quelques-uns des principaux phénomènes à l'œuvre dans les groupes, développer ses capacités d'observation et de compréhension de différentes dimensions à l'œuvre dans un groupe restreint, se sensibiliser à sa propre manière de communiquer, de participer et de se positionner dans un groupe, apprendre à animer des groupes en orientation.

Capacités et compétences visées : Etre en mesure d'observer et de comprendre les différentes dimensions à l'œuvre dans les groupes et leurs effets sur le processus d'orientation. Prendre conscience de ses manières de communiquer et d'interagir dans les groupes (communication verbale et non-verbale). Etre capable de développer et de mettre en place des interventions de groupe pour l'orientation. Développer une pratique réflexive de l'animation des groupes.

Contenu de la formation

- Approche théorique des groupes
 - Les phases de développement du groupe, les caractéristiques du groupe restreint, les trois dimensions du groupe : instrumentale, relationnelle, contextuelle.
 - Éléments d'une approche clinique du groupe.
 - Communication verbale, non-verbale et animation de groupe en orientation.
 - Les grandes fonctions de l'animation : structuration, production, communication, métacommunication, soutien affectif.
 - Le changement dans les groupes.
 - Apport du groupe en orientation/Développements les plus récents issus la recherche sur les groupes en orientation
- Démarches et techniques de groupe
 - Travail sur les trajectoires
 - Conduite de réunion
 - Travail en groupe avec support : l'exemple du photolangage
 - Jeu de rôle, inspiré d'une expérience de D. Anzieu
 - Le débat en orientation, du point de vue des processus de groupe et de l'animation
 - Analyse de pratiques : à partir de situations de groupe vécues en stage
 - Atelier d'écriture

Les possibilités en matière de pratique de groupe sont nombreuses. Nous sommes susceptibles d'introduire des changements dans cette liste.

- Méthodes pédagogiques

Nous privilégions une approche pédagogique basée sur l'expérience et l'analyse de situations. Les intervenant.e.s solliciteront la participation active des étudiant.e.s. Il y aura

des mises en situations réelles de travail en groupe, suivis d'un retour sur ces situations et d'une réflexion personnelle.

Les temps d'apprentissage expérimentiels sont articulés à des apports théoriques et conceptuels spécifiques.

Ainsi les étudiant.e.s pourront se familiariser et s'exercer à la pratique de l'animation de groupe en orientation et développer leur capacité réflexive en groupe (sur sa manière de communiquer en groupe, de participer à un groupe, d'animer un groupe)

Des lectures intermédiaires de textes seront proposées.

Modalités de validation : Participation active aux séances de TD + dossier sur une situation de groupe rencontrée en stage ou devoir sur table (étude de cas)

PRT226 : Structures, institutions et pratiques professionnelles (4 ECTS)

Responsable : Philippe Chartier

Objectifs pédagogiques : Développer les connaissances des étudiant.e.s sur la pluralité des contextes professionnels concernant l'orientation professionnelle des adultes. Préparation de leur propre insertion professionnelle.

Capacités et compétences visées : Connaître les différentes activités des professionnel.le.s de l'orientation. Faire une recherche thématique et la présenter sous forme d'exposé. Préciser son propre projet personnel.

Contenu de la formation

Les différentes structures, activités professionnelles, publics... de l'orientation des adultes en France : missions locales, associations, centres de formation, services VAE, services R.H ...; publics spécifiques (handicapés, migrants...) ... Rencontres et séminaires avec des professionnel.le.s de différents secteurs de l'orientation et d'ancien.ne.s étudiant.e.s du Master...).

Modalités de validation : Présence et participation aux séances et séminaires organisés.

Réalisation de dossiers et d'exposés.

Une UE thématique (4 ECTS) : PRT229.

Responsable : Nicolas Guénolé

Objectifs pédagogiques : Développer les connaissances des étudiant.e.s autour des 3 thématiques suivantes :

1. L'orientation des élèves, des étudiant.e.s et des apprenti.e.s

Cette thématique vise à permettre aux étudiant.e.s :

- D'acquérir des connaissances sur les institutions et les dispositifs d'aide à l'orientation destinés aux publics jeunes adultes émergents, en particulier les jeunes de faible niveau de qualification, les étudiant.e.s et les apprenti.e.s.
- De savoir inscrire ses interventions de conseil et d'orientation dans une approche combinant les différents déterminants sociologique et psychologique.
- De développer ses pratiques de conseil et d'accompagnement en orientation en lien avec les caractéristiques du public visé et le contexte dans lequel il se trouve.

Capacités et compétences visées :

- Connaître et analyser les fonctionnements institutionnels, les dispositifs et outils de la formation professionnelle afin de pouvoir les mobiliser dans ses pratiques d'orientation auprès des jeunes adultes émergents.
- Savoir cerner les enjeux qui traversent les institutions dans et avec lesquelles le professionnel est amené à travailler.

- Etre capable de construire une problématique en lien avec les connaissances acquises et les pratiques d'accompagnement en orientation destinées à ces publics.

Contenu de la formation :

Le XXème siècle a vu naître et se développer la formation professionnelle en France ainsi que les services d'orientations.

Dans un premier temps, une approche historique, sociologique et psychologique de ces développements sera proposée. Elle permettra aux futur.e.s professionnel.le.s du conseil et de l'orientation de :

- analyser les enjeux historiques et sociologiques de ces évolutions,
- identifier les déterminants qui impactent les parcours (scolaires, de formation...), étudier les effets de la démocratisation du système éducatif et l'élévation des niveaux de qualification sur les pratiques de conseil en orientation auprès d'élèves, d'étudiant.e.s ou apprenti.e.s (activités en SCUIO, en CFA, en centre de formation...).

Dans un deuxième temps, il sera présenté différents modèles théoriques en fonction des contextes socio-économiques et leurs évolutions (textes officiels, travaux de recherche, modèles etc.). Ils permettront de :

- définir les concepts de compétences et de capacités à s'orienter tout au long de la vie,
- connaître des outils et réfléchir sur leur utilisation selon les destinataires et les contextes (conseil, valeurs, décision...),
- développer une pratique réflexive.

2. Handicap et orientation

Cette thématique vise à permettre aux étudiant.e.s :

- De développer des éléments de culture générale dans le champ du handicap.
- D'identifier les représentations par rapport au handicap.
- De développer les compétences des professionnels de l'orientation dans le domaine de l'accueil et du conseil des personnes en situation de handicap.
- De connaître les spécificités de l'accompagnement de ces publics.

Capacités et compétences visées :

Acquérir des connaissances psychosociales sur la problématique du handicap en vue d'une pratique professionnelle du conseil.

Contenu de la formation :

1) Approche psychosociale du handicap et de l'orientation. (3h)

Complexité du champ du handicap. Approche sociohistorique du handicap et de ses représentations. Les aspects législatifs et institutionnels.

2) Apport de la psychométrie pour l'élaboration du projet professionnel chez des personnes psychotiques (3h)

Liens entre le champ de la psychiatrie et la psychologie (rôle de Pierre Janet, travaux de Racamier ...)

Dans le champ institutionnel des ESAT :

1. Rôle du facteur G dans l'évaluation des comportements professionnels en atelier (population psychotique)
2. Utilisation de la WAIS 3, pour l'évaluation cognitive des personnes schizophrènes en ESAT.

3. Insertion professionnelle

Cette thématique vise à former des psychologues compétents dans le domaine de l'accompagnement en insertion professionnelle.

Capacités et compétences visées :

Savoir choisir et mettre en œuvre une méthodologie d'accompagnement professionnel en insertion.

Contenu de la formation :

Les outils utilisés dans les procédures de recrutement et de gestion de carrière (mobilité...).

Les analyses de postes.

Le processus de recrutement.

La notion de compétence et son évaluation.

Modalités de validation : Rédaction d'un dossier et/ou examen.

UA211B : Stage professionnel et rapport de stage (18 ECTS)

Responsables : Monique Garnier

Conditions d'inscription, prérequis éventuels : La formation comprend une période de 15 semaines de stage en entreprise (500 heures minimum) dans le secteur de l'orientation, de l'insertion ou des ressources humaines. Ce stage ne peut être effectué que si l'étudiant.e à déjà validé les UE du semestre 3 du Master Psychologie de l'orientation et du conseil. Le lieu de stage doit être agréé par la.le responsable du stage, et par le responsable du Master (en accord avec l'arrêté du 19 mai 2006).

Objectifs pédagogiques : Connaissance des activités professionnelles des psychologues de l'orientation. Il s'agit bien d'un stage en responsabilité avec une progression dans le niveau d'autonomie de l'étudiant.e : une phase d'observation, puis de co-animation et enfin des activités de psychologue en orientation (entretiens, évaluations, animation de groupes...) menées en autonomie.

Capacités et compétences visées :

Acquérir des expériences professionnelles de psychologue et savoir les analyser.

Maîtriser les aspects déontologiques des activités de psychologue.

Description des heures d'enseignement

Séances de préparation du stage : critères d'agrément des stages, la recherche de stage (élaboration du C.V, lettre de motivation, entretien...), le projet individuel, le rapport de stage, la méthodologie de recherche...

Suivi pendant le stage : regroupements en formation une journée par mois pendant la durée du stage : bilans, échanges et analyses des activités exercées....

Séances d'exploitation du stage : bilans des stages, liens avec la formation et avec le rapport de stage. Séances avec un.e *psychologue référent.e* : travail sur la posture de la.le psychologue et le code de déontologie.

Contenu de la formation :

L'objectif des séances de type T.D est de préparer et d'exploiter le stage professionnel : préparation des objectifs, élaboration du projet individuel de stage, suivi et exploitation des activités réalisées.

Pour le stage l'étudiant.e est supervisée par deux responsables, l'un.e appartenant à l'institution d'accueil (le « tuteur.ice » de stage), l'autre à l'I.N.E.T.O.P, ainsi que par un.e psychologue référent.e. Les acquisitions effectuées au cours des stages sont analysées dans les séances « suivi de stage ».

L'objectif principal du rapport de stage est d'élaborer une réflexion personnelle sur les pratiques et les fonctions de psychologue en s'appuyant sur des descriptions succinctes des contextes rencontrés en stage. Le document écrit témoigne du parcours de formation et d'une professionnalisation progressive. Il s'agit de savoir comment la.le stagiaire s'est formé.e à travers ses activités de stagiaire, ce qu'elle.il a analysé et compris des réalités du métier de psychologue et de l'organisme d'accueil.

Ce document comportera également une réflexion théorique sur une problématique rencontrée en stage.

Modalités de validation : En accord avec l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités du stage professionnel dans une formation de psychologue, l'étudiant.e remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant un jury. Ce jury propose une note *provisoire*, la note définitive du rapport de stage, ainsi que la validation du stage seront fixées en jury de diplôme. Une note minimale de 10 est requise (cette UE ne peut pas être compensée).

La validation du Master Professionnel

La présence aux cours est obligatoire. Un contrôle des présences est effectué. Toute absence doit être justifiée par l'étudiant.e auprès du secrétariat et de l'enseignant.e responsable du cours. En cas d'absence, justifiée ou non, l'enseignant.e pourra demander un travail supplémentaire.

Dans certains modules la validation requiert la présence à toutes les séances (par exemple : la semaine entretien). L'enseignant.e les signale en début d'année.

Dans les autres cas, un module (ou partie du module) ne pourra pas être validé en cas de présence inférieure à 80% des enseignements.

L'évaluation est organisée sur deux semestres. Pour être admis au Master, il faut avoir validé les deux semestres.

Le jury final (une session en juillet et une session en octobre) est composé d'enseignant.e.s-chercheur.e.s et d'enseignant.e.s intervenant dans le master ainsi que de professionnel.le.s. Il est présidé par un.e professeur.e des universités.

La réinscription dans le cas d'un étalement de la formation sur 2 ou plusieurs années, ou en cas d'échec, n'est pas de droit. L'élève en fait la demande, qui est soumise à l'approbation du jury.

Planning des enseignements

Attention : certains cours peuvent finir à 17h ou 17h30 (PRT 221, PRT224, PRT 223, PRT 228, semaine entretien...) à vérifier auprès des enseignant.e.s.
La salle de cours sera affichée dans le hall de l'INETOP.

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil »- Semestre 3	Enseignant.e responsable	Nombres d'heures
PRT220 : Psychologie de l'orientation	Jean-Luc Bernaud- 13 séances Marie-Laure Steinbruckner- 7 séances Bernard Prot- 7 séances	40 20 20
PRT221 : L'évaluation des personnes	Philippe Chartier- 17 séances	57
PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles	Monique Garnier - 14 séances	40
PRT223 : Counseling et intervention individuelle	Manon Pouliot- 20 séances	60
PRT224 : Le marché du travail et la relation emploi formation	Patrick Werquin- 15 séances	45

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil » -Semestre 4	Enseignant.e responsable	Nombre d'heures
PRT225 : Théories et pratiques du groupe en orientation	Brigitte Bourcier - 13 séances	40
PRT226 : Structures, institutions et pratiques professionnelles	Philippe Chartier- 11 séances	34
PRT 229	Nicolas Guénolé 13 séances	40
UA211B : Stage professionnel et rapport de stage (15 semaines minimum)	Monique Garnier	

Octobre 2018				Novembre 2018			
		9h30-12h30	13h30-16h30			9h30-12h30	13h30-16h30
L	1			J	1	FERIE	FERIE
MA	2	10h-12h Réunion de rentrée	PRT225 Brigitte Bourcier (1)	V	2		
ME	3	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (1)	PRT 220 Bernard Prot (1)	S	3		
J	4	PRT222 Monique Garnier (1)	PRT221 Philippe Chartier (1)	D	4		
V	5	UA211 Monique Garnier (1)	UA211 Monique Garnier (2)	L	5	PRT225 Brigitte Bourcier (3)	PRT225 Brigitte Bourcier (4)
S	6			MA	6	PRT223 entretien Manon Pouliot (3)	PRT225 Brigitte Bourcier (5)
D	7			ME	7	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (8)	PRT 220 Bernard Prot (4)
L	8	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (2)		J	8	PRT222 Van Patillon (4)	PRT221 Philippe Chartier (4)
MA	9	PRT223 entretien Manon Pouliot (1)	PRT223 entretien Manon Pouliot (2)	V	9	PRT221 Philippe Chartier (5)	PRT226 Philippe Chartier (2)
ME	10	PRT221 Philippe Chartier (2)	PRT 220 Bernard Prot (2)	S	10		
J	11	PRT222 Van Patillon (2)	PRT221 Philippe Chartier (3)	D	11		
V	12	PRT225 Brigitte Bourcier (2)	PRT226 Philippe Chartier (1)	L	12	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (9)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (10)
S	13			MA	13	PRT223 entretien Manon Pouliot (4)	
D	14			ME	14	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (11)	
L	15	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (3)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (4)	J	15	PRT222 Monique Garnier (5)	PRT221 Philippe Chartier (6)
MA	16	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (5)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (6)	V	16	UA211 Monique Garnier (3)	UA211 Monique Garnier (4)
ME	17	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (7)	PRT 220 Bernard Prot (3)	S	17		
J	18	PRT222 Monique Garnier (3)		D	18		
V	19	UA1 psy ref grp	UA1 psy ref grp	L	19	PRT223 entretien M.P (5)	PRT223 entretien M.P (6)
S	20			MA	20	PRT223 entretien M.P (7)	PRT223 entretien M.P (8)
D	21			ME	21	PRT223 entretien M.P (9)	PRT223 entretien M.P (10)
L	22	PRT224 Patrick Werquin (1)	PRT224 Patrick Werquin (2)	J	22	PRT223 entretien M.P (11)	PRT223 entretien M.P (12)
MA	23	PRT224 Patrick Werquin (3)	PRT224 Patrick Werquin (4)	V	23	PRT223 entretien M.P (13)	PRT223 entretien M.P (14)
ME	24	PRT224 Patrick Werquin (5)	PRT224 Patrick Werquin (6)	S	24		
J	25	PRT224 Patrick Werquin (7)	PRT224 Patrick Werquin (8)	D	25		
V	26	PRT224 Patrick Werquin (9)	PRT224 Patrick Werquin (10)	L	26	UA1 psy ref grp	UA1 psy ref grp
S	27			MA	27	PRT223 entretien Manon Pouliot (15)	
D	28			ME	28	PRT 220 Bernard Prot (5)	PRT 220 Bernard Prot (6)
L	29	PRT224 Patrick Werquin (11)	PRT224 Patrick Werquin (12)	J	29	PRT222 Van Patillon (6)	PRT221 Philippe Chartier (7)
Ma	30	PRT224 Patrick Werquin (13)	PRT224 Patrick Werquin (14)	V	30	PRT221 Philippe Chartier (8)	PRT226 Philippe Chartier (3)
Me	31	PRT224 Patrick Werquin (15)					

Décembre 2018				Janvier 2019			
		9h30-12h30	13h30-16h30			9h30-12h30	13h30-16h30
S	1			MA	1		
D	2			ME	2		
L	3	UA211 Monique Garnier (5)	UA211 Monique Garnier (6)	J	3		
MA	4	PRT223 entretien Manon Pouliot (16)	PRT225 Brigitte Bourcier (6)	V	4		
ME	5	PRT226 Philippe Chartier (4)	PRT 220 Bernard Prot (7)	S	5		
J	6	PRT222 Monique Garnier (7)	PRT221 Philippe Chartier (9)	D	6		
V	7	PRT221 Philippe Chartier (10)	PRT226 Philippe Chartier (5)	L	7		
S	8			MA	8		
D	9			ME	9	PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (2)	PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (3)
L	10	PRT222 Van Patillon (8)	PRT222 Van Patillon (9)	J	10	PRT222 Monique Garnier (12)	PRT225 Brigitte Bourcier (8)
MA	11	PRT223 entretien Manon Pouliot (17)	PRT225 Brigitte Bourcier (7)	V	11	PRT229 Van Patillon (1)	PRT222 Van Patillon (13)
ME	12	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (12)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (13)	S	12		
J	13	PRT222 Monique Garnier (10)	PRT221 Philippe Chartier (11)	D	13		
V	14	PRT221 Philippe Chartier (12)	PRT226 Philippe Chartier (6)	L	14	UA1 psy ref grp	UA1 psy ref grp
S	15			MA	15	PRT223 entretien Manon Pouliot (18)	PRT225 Brigitte Bourcier (9)
D	16			ME	16	PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (4)	PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (5)
L	17	UA211 Monique Garnier (7)	UA211 Monique Garnier (8)	J	17	PRT221 Philippe Chartier (15)	PRT221 Philippe Chartier (16)
MA	18			V	18	PRT229 Monique Garnier (2)	PRT225 Brigitte Bourcier (10)
ME	19		PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (1)	S	19		
J	20	PRT222 Monique Garnier (11)	PRT221 Philippe Chartier (13)	D	20		
V	21	PRT221 Philippe Chartier (14)	PRT226 Philippe Chartier (7)	L	21		PRT222 Van Patillon (14)
S	22			MA	22	PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (6)	PRT 220 Marie-Laure Steinbruckner (7)
D	23			ME	23	PRT225 Brigitte Bourcier (11)	PRT225 Brigitte Bourcier (12)
L	24			J	24	PRT223 entretien Manon Pouliot (19)	PRT223 entretien Manon Pouliot (20)
MA	25			V	25	PRT229 Monique Garnier (3)	PRT226 Philippe Chartier (8)
ME	26			S	26		
J	27			D	27		
V	28			L	28	Examens	Examens
S	29			Ma	29	Examens	Examens
D	30			Me	30	Examens	Examens
L	31			J	31	Examens	Examens

Février 2019

Mars 2019

		9h30-12h30		13h30-16h30		9h30-12h30		13h30-16h30	
V	1	Examens		Examens		V	1		
S	2					S	2		
D	3					D	3		
L	4	Stage semaine 1				L	4	Stage semaine 5	
MA	5					MA	5		
ME	6					ME	6		
J	7					J	7		
V	8					V	8	UA211 Monique Garnier (9)	UA211 Monique Garnier (10)
S	9					S	9		
D	10					D	10		
L	11	Stage semaine 2				L	11	Stage semaine 6	
MA	12					MA	12		
ME	13					ME	13		
J	14					J	14		
V	15					V	15		
S	16					S	16		
D	17					D	17		
L	18	Stage semaine 3				L	18	Stage semaine 7	
MA	19					MA	19		
ME	20					ME	20		
J	21					J	21		
V	22					V	22		
S	23					S	23		
D	24					D	24		
L	25	Stage semaine 4				L	25	Stage semaine 8	
MA	26					MA	26		
ME	27					ME	27		
J	28					J	28		
						V	29		
						S	30		
						D	31		

Avril 2019				Mai 2019			
		9h30-12h30	13h30-16h30			9h30-12h30	13h30-16h30
L	1	FERIE	FERIE	ME	1	FERIE	FERIE
MA	2	Stage semaine 9		J	2		
ME	3			V	3	UA211 Monique Garnier (13)	UA211 Monique Garnier (14)
J	4			S	4		
V	5	UA211 Monique Garnier (11)	UA211 Monique Garnier (12)	D	5		
S	6			L	6	Stage semaine 14	
D	7			MA	7		
L	8	Stage semaine 10		ME	8	FERIE	FERIE
MA	9			J	9		
ME	10			V	10		
J	11			S	11		
V	12			D	12		
S	13			L	13	Stage semaine 15	
D	14			MA	14		
L	15	Stage semaine 11		ME	15		
MA	16			J	16		
ME	17			V	17		
J	18			S	18		
V	19			D	19		
S	20			L	20	FERIE	FERIE
D	21			MA	21		PRT225 Brigitte Bourcier (13)
L	22	Stage semaine 12		ME	22	PRT-Nicolas Guénolé (4)	PRT229 Nicolas Guénolé (5)
MA	23			J	23	PRT226 Philippe Chartier (9)	PRT221 Philippe Chartier (17)
ME	24			V	24	UA211 Monique Garnier (15)	UA211 Monique Garnier (16)
J	25			S	25		
V	26			D	26		
S	27			L	27	PRT 229 Nicolas Guénolé (6)	PRT229 Van Patillon (7)
D	28			MA	28		
L	29	Stage semaine 13		ME	29	PRT229 Van Patillon (8)	PRT229 Van Patillon (9)
M	30			J	30	FERIE	FERIE
				V	31	UA211 Monique Garnier (17)	UA211 Monique Garnier (18)

Juin 2019

9h30-12h30

13h30-16h30

S	1		
D	2		
L	3		
MA	4		
ME	5	PRT229 Nicolas Guénolé (10)	PRT229 Nicolas Guénolé (11)
J	6	PRT229 Van Patillon (12)	PRT229 Van Patillon (13)
V	7	Psy référent	Psy référent
S	8		
D	9		
L	10	Examens	Examens
MA	11	Examens	Examens
ME	12	Examens	Examens
J	13	Examens	Examens
V	14	Examens	Examens
S	15		
D	16		
L	17		
MA	18	PRT226 Philippe Chartier (10)	PRT226 Philippe Chartier (11)
ME	19		
J	20		
V	21	UA211 Monique Garnier (19)	UA211 Monique Garnier (20)
S	22		
D	23		
L	24		
MA	25		
ME	26		
J	27		
V	28		

Informations sur le module PRT250 : Préparation aux concours de recrutement des psychologues de l'Éducation nationale.

A destination des étudiants Master 2 INETOP *Psychologie de l'Orientation et du Conseil*.

Nous proposons une préparation au concours CREPEN que vous pourriez suivre en dehors de vos heures de formations Master car elle se déroule à distance, avec 3 regroupements d'une journée (3 samedis).

Responsable pédagogique : P. Chartier, Maître de conférences en psychologie, INETOP/CNAM, EPN 13. Contact : philippe.chartier@lecnam.net

Contenu :

Contenu en lien direct avec le programme officiel des épreuves (voir texte officiel en annexe) :

- conseils généraux et méthodologie de la préparation ;
- la connaissance du système éducatif et la place de la psychologie dans l'éducation nationale ;
- l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif ;
- les problématiques nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale.

Modalités pédagogiques :

6 ECTS, *équivalents 60h*.

Formation « hybride » : avec formation à distance FOAD (équivalent 39h) et 3 regroupements d'une journée (3 samedi)

Inscription : à partir du 1 septembre (nombre de places limité) sur cnam-paris.fr ou en région (voir document CNAM s'inscrire).

Attention : s'inscrire le plus rapidement possible car le nombre de places est limité.

Tarifs : voir sur le site du CNAM Paris. *Si vous êtes étudiants en Master vous ne paierez qu'une fois les droits de base : se renseigner auprès du secrétariat*